

Thème : Droit social : toute l'actualité en 2h

Date : Jeudi 20 octobre 2022 de 17h à 19h

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- Connaître et maîtriser les évolutions du droit social du trimestre passé
- Assimiler et mettre en oeuvre ces évolutions

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- Actualité législative et réglementaire
- Actualité jurisprudentielle

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale avec support power-point et support word, interaction entre les animateurs et les participants.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenants

- Maître Damien CHENU, Avocat au barreau de Tours, Maître de conférences à l'Université d'Orléans
- Monsieur Alexandre DAVID, Président de la Chambre Sociale de la Cour d'Appel d'Orléans

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarif : 65 euros

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.